

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma

La Direction Préfectorale de Tanger
Ordonnancement Chargé de la Gestion et Ventes des marchandises

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

N° 03/2021

L'ordonnateur des douanes et impôts indirects chargé de la gestion et vente des marchandises à la Direction Préfectorale de Tanger, porte à la connaissance des enchérisseurs que dans le cadre des ventes permanentes, le service procédera le Jeudi **08/04/2021** à la vente aux enchères publiques des marchandises désignées au tableau ci-dessous :

Lot n°	DESIGNATION DES MARCHANDISES	QUANTITE EN KG
LOT UNIQUE	918 Rouleaux de tissu	25 224 KG

Les enchérisseurs peuvent visiter les lots à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes au magasin ENNASR.

La vente aura lieu au Magasin sis route Boukhalef à partir du 11H00.

Conditions de la vente :

- ◆ Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.
- ◆ La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.
- ◆ Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- ◆ Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant,
- ◆ Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.
- ◆ Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les lots adjugés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause. En outre, le service peut s'opposer à l'enlèvement des dites marchandises lorsqu'elles sont reconnues impropres à la consommation par la faute de l'acquéreur.
- ◆ Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.
- ◆ Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
- ◆ L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- ◆ Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.

L'ordonnateur chargé de la gestion et ventes
des marchandises saisies ou abandonnées en Douanes

Abdelaati KAREM

Télé: 0539328439

للاطلاع على شروط البيع يتم الاتصال بمكاتب الجمارك أو عبر شبكة الانترنت بالعنوان التالي :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques>